

16,4 km

Randonnée en Lot-et-Garonne

Castella / Lac d'Arasse - Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

AVEC LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME
WWW.TOURISME-LOTEGARONNE.COM



FFRandonnée
Comité Départemental Lot-et-Garonne

REGION LOT-ET-GARONNE
UNION EUROPEENNE AQUITAINE
CONSEIL GENERAL

Route
Chemin
Itinéraire
Haies

Légende

-  Eglise
-  Point de vue
-  Curiosité
-  Verger

Code de Balisage

-  Bonne direction
-  Changement de direction
-  Mauvaise direction
-  Variante

credit photo: J. Miacé / ODT 47



Vous allez faire 16,4 km. **Vous devez compter** 4 h 30 de marche, 2 h 10 à VTT.
Vous êtes à 13 km au sud de Villeneuve-sur-Lot par les D 118, D 226 et les routes d'accès à Castella. **Vous stationnez** sur le parking près de la mairie.
Vous partez de cet endroit. **Vous emportez** une gourde et des jumelles.
Le balisage est vert. Difficulté : difficile. **Dénivelée cumulée :** 490 m.

Castella, randonnée vers le lac d'Arasse et l'église de Sembas

Le ruisseau Bourbon qui prend sa source près du bourg du Castella est un affluent de la rive droite de la Garonne. Traversant ce circuit, il alimente de nombreuses retenues d'eau pour l'irrigation des terres agricoles de l'Agenais.

- 1 Dos à la mairie, suivre la route descendante et sinueuse à gauche.
- 2 Au panneau Mestre Vidal, poursuivre tout droit sur cette route, sur environ 250 m. Dans le premier virage, aller tout droit sur une piste herbeuse, au milieu d'un champ. Tourner à gauche à l'angle d'un bois. Emprunter la route de crête sur près de 320 m.
- 3 Dans le hameau de Moulin à vent, virer à droite. Suivre un chemin de terre au milieu d'un champ.
- 4 Au croisement de trois chemins, prendre celui de droite. A Bézille, faire quelques pas à droite sur la route. Se diriger vers Terre Longue, Pech d'Ané et St-Georges. Après quelques dizaines de mètres, bifurquer à gauche sur le second chemin, tracé au dessus d'une falaise boisée.
- 5 Faire environ 750 m avant de monter à droite au milieu d'une prairie. Au bout d'une haie perpendiculaire, tourner à gauche. Suivre un chemin herbeux entre deux parcelles. Au bout, descendre dans un chemin couvert. Poursuivre dans un bois sur un chemin caillouteux. Aux trois chemins, aller à gauche. Avant une maison, descendre à droite et longer un ruisseau par la gauche. Au panneau Route de Moulinet, emprunter la route à droite, via l'allée de Peyroutet. Avant le virage, tourner à gauche sur une piste empierrée. Au premier embranchement, prendre un chemin de terre à gauche, humide par endroit. Aux deux pierres, suivre le chemin au nord du lac (*vue à gauche sur le château d'Arasse*).
- 6 Après un bouquet de ronces, monter à droite, dans un bosquet, puis le long d'une haie. Traverser le hameau de Jouany.
- 7 Au croisement suivre la C 501 à droite sur environ 420 m. Face à l'allée de Bousnelle (*pigeonnier*), virer à gauche entre deux champs. Longer un bois, puis traverser un autre champ. Après le hangar de Locataire, suivre l'allée bitumée et ombragée.
- 8 Bifurquer à droite sur une large piste en terre (*enjambrer ou, bien refermer la barrière*). Franchir un gué. Passer une autre barrière (*l'enjambrer ou, bien la refermer*). Remonter en face sur un chemin caillouteux et sinueux. Depuis Fougat, suivre l'allée bitumée à droite puis à gauche.
- 9 Dépasser l'église de Sembas et aller en face vers la mairie de Sembas sur un peu plus de 100 m. S'engager à droite au milieu des champs sur une piste herbeuse. Tourner à gauche au premier croisement. S'enfoncer dans un bois.
- 10 Suivre une piste herbeuse à droite, entre deux champs. Traverser la ferme de Barats. Emprunter la route à gauche, via Prat Néou et Clot de Barats sur environ 680 m. Virer à droite sur l'allée du Clot de Roux. Dans le virage, s'enfoncer dans le bois (*palombière*). Suivre la lisière de celui-ci avant de traverser un champ.
- 11 Au premier carrefour aller tout droit. Traverser une route et continuer en face. Franchir une route dans le hameau de Mondou et dévaler un chemin creux entre deux maisons. Après une fontaine, descendre à gauche dans un chemin couvert. Franchir un gué, puis une passerelle. Passer au-dessus d'un ancien moulin à eau. Suivre un chemin en épingle dans le champ. Grimper à gauche sur la route sinueuse et ombragée.
- 12 Avant un virage, s'engager à gauche sur un sentier entouré de haies. Au pied d'un chemin très pentu, franchir un pont sur le Bourbon et remonter en face sur une piste caillouteuse. Poursuivre la montée sur une allée bitumée. Revenir à droite vers l'église.
- 13 Virer à droite vers le parking de la mairie.

Le Grand Villeneuvois « Pays d'art et d'histoire »

En juin 2012, le ministère de la Culture et de la Communication a accordé le label « Pays d'Art et d'Histoire » à la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, pour une durée de 10 ans, renouvelable. Ce label qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants. Ces territoires s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie. Ceci concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti de la ville que les patrimoines naturels, ainsi que la mémoire des habitants. Il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville ou d'un pays, riche de son passé et fort de son dynamisme. Les « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » ont constitué un réseau national qui permet l'échange d'expériences les plus innovantes.

Pour en savoir plus...

Comité Départemental du Tourisme
de Lot-et-Garonne 05 53 66 14 14

www.tourisme-lotetgaronne.com

Service randonnée 05 53 66 13 33

Courriel : randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Office de Tourisme du Grand Villeneuvois
05 53 36 17 30

www.tourisme-villeneuvois.fr

